



Le 14 mai 2026

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du Club de Pickleball Saint-Jérôme tenue le 14 mai 2026 à 19h00 à la salle du Club Optimiste de St-Antoine au 245 boulevard Lachapelle à Saint-Jérôme

SONT PRÉSENTS

Michèle Jarry, présidente

Gilles Vanier, trésorier

Sylvie Longpré, administrateur

Estelle Pimparé, administrateur

Sylvie Marin, secrétaire

Denise Pichette, administrateur

Mario Plouffe, administrateur

Odette Huard, administrateur

EST ABENT

Jean-Luc Péloquin, vice-président

92 membres étaient présents et 8 administrateurs pour un total de 100

Ordre du jour proposé et expédié par courriel aux membres le 4 mai 2026

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Un total de 8 administrateurs présents ainsi que 92 participants et membres confirme le quorum et une liste de présence dûment comptabilisée a été remise à la secrétaire du Club, Sylvie Marin.

Michèle Jarry, présidente du Club ouvre l'assemblée générale annuelle 2026 à 19h et remercie tous les membres présents.

2. Nomination du président et secrétaire pour d'assemblée

Il est proposé par Denise Pichette et secondé par Gilles Vanier d'élire Michèle Jarry pour agir comme Présidente de l'AGA.

Il est proposé par Michèle Jarry et Odette Huard d'élire Sylvie Marin comme secrétaire de l'AGA afin de préparer et faire approuver le procès-verbal de l'AGA.

Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

Michèle Jarry fait lecture de l'ordre du jour pour cette rencontre. L'ordre du jour a été accepté tel que soumis. Proposé par Josée Paquette Labelle et secondé par Line Paul sans ajout et varia.

Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 14 mai 2025

Michèle Jarry confirme que le procès-verbal fut accessible à tous les membres avant notre assemblée sur la page d'accueil du site WEB du Club.

Abstention demandée de ne pas lire le procès-verbal lors de l'assemblée.

L'assemblée dispense la secrétaire de faire lecture du procès-verbal de l'AGA 2025.

Il est proposé par Anita Dumoulin et secondé par Gilles Doré, d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 14 mai 2025.

Adoptée à l'unanimité.

5. Présentation du rapport des activités par la présidente Michèle Jarry

Bienvenu à notre assemblée générale annuelle 2026.

Je me présente Michèle Jarry, présidente du Club de Pickleball St-Jérôme depuis juin 2021.

Je tiens à remercier sincèrement chacun de vous pour votre présence ce soir ainsi que votre participation à cette AGA.

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement les huit administrateurs du conseil pour leur implication bénévole au cours de l'année 2025-2026 :

- **Jean-Luc Péloquin**, vice-président est absent ce soir pour des raisons médicales; son absence est motivée
- **Gilles Vanier**, trésorier
- **Sylvie Marin**, secrétaire

Ainsi que les administrateurs :

- **Denise Pichette**
- **Mario Plouffe**
- **Estelle Pimparé**
- **Sylvie Longpré**
- **Odette Huard**

En date de ce matin, notre Club compte 543 membres en règle.

Je souhaite également remercier le Comité organisateur de l'AGA, composé d'Estelle Pimparé, Mario Plouffe, Denise Pichette et Sylvie Longpré pour leur travail rigoureux dans la préparation de cette soirée.

Un gros merci aussi à nos bénévoles à l'accueil, ainsi qu'à ceux responsables des chandails et des balles.

Une période de questions est prévue à la fin de l'ordre du jour. Nous procéderons ensuite au tirage de 17 prix de présence. Pour être admissible, vous devez être présent dans la salle avec le billet qui vous a été remis à l'entrée.

Travaux du conseil 2025-2026

Au cours de l'année 2025-2026, le conseil d'administrations s'est réuni à sept reprises.

Plusieurs sous-comités de travail ont été formés.

Nous avons également géré un grand volume de communications, tant reçues qu'envoyés, par l'entremise de notre adresse officielle : info@pickleballstjerome.ca.

Pour faciliter nos échanges internes, nous avons utilisé Messenger comme outil de travail de communication entre administrateurs.

Enfin, un nouveau groupe Facebook privé, réservé exclusivement aux membres du Club, a été créé.

Chandails et articles du club

Nous avons maintenant un Comité de chandails, en collaboration avec la compagnie de Danielle Ross, qui nous a proposé une nouvelle collection de vêtements arborant le logo du Club de Pickleball St-Jérôme, réactualisé tant pour les hommes que pour les femmes.

Le Club a fait l'acquisition d'un inventaire de vêtements. Les ventes se poursuivront sur les terrains de Pickleball.

Frais et inscription 2026

Pour l'année 2026, nous avons décidé de poursuivre avec la plateforme Pickleballenligne.

Les frais d'adhésion :

- **Membres résidents** : toujours à 30 \$
- **Membres non-résidents** : ont été augmentés de 50 \$ à 75 \$

Afin d'assurer un équilibre entre les résidents et les non-résidents, le Conseil d'administration a proposé et adopté une limite maximale de 160 membres non-résidents, ce qui représente un plafond absolu de 30 % de l'ensemble des membres, compte tenu de l'augmentation du nombre de résidents.

La modification officielle aux Règlements généraux sera présentée pour adoption lors de l'AGA 2027 mais cette mesure est appliquée dès maintenant.

Nous avons déjà une liste d'attente, et nous pourrions accepter 11 nouveaux membres non-résidents pour atteindre la limite fixée.

Améliorations PEL

Il est maintenant possible de consulter vos réservations en ligne. Pour ce faire, vous n'avez qu'à accéder à votre Profil, puis à la section «Mes réservations», où toutes vos inscriptions apparaissent.

Une liste d'attente a également été ajoutée pour les plages complètes. En cliquant sur la plage désirée, le système vous demandera si vous souhaitez être ajouté à la liste d'attente. Si vous répondez OUI, dès qu'une place se libère, vous recevrez automatiquement un courriel de confirmation.

Horaire 2026

Pour l'année 2026, nous avons procédé à plusieurs ajustements afin d'améliorer la répartition des groupes et de mieux répondre à l'achalandage sur nos terrains.

Nous avons ajouté davantage de groupes dans les plages moins achalandées, tant au Parc Optimiste qu'à La Source. De plus, nous pouvons compter cette année sur un grand nombre de nouveaux capitaines.

Nous avons également effectué une réorganisation complète des niveaux Intermédiaires, anciennement appelés Compétitifs. Ce groupe compte maintenant 325 joueurs, répartis comme suit :

- **Inter 1 : 2.8 à 3.1 - 131 joueurs**
- **Inter 2 : 3.2 à 3.4 - 193 joueurs**

L'ajout d'étiquettes Inter 1 et Inter 2 était devenu essentiel pour assurer une meilleure cohérence.

Le Conseil a décidé de ne pas procéder à des évaluations pour attribuer ces étiquettes. Si un membre estime ne pas être dans le bon niveau, que ce soit trop faible ou trop fort, il peut simplement nous écrire à info@pickleballstjerome.ca, et nous procéderons au changement d'étiquette avec plaisir.

L'utilisation des étiquettes implique que vous devez vous inscrire uniquement dans votre niveau, sauf dans les plages où les deux niveaux sont explicitement indiqués, par exemple Inter 1/Inter 2.

En résumé :

- **Un joueur Inter 1 ne peut s'inscrire dans une plage Inter 2**
- **Et un joueur Inter 2 ne peut s'inscrire dans une plage Inter 1, sauf lorsque les deux niveaux sont combinés dans la même plage.**

Les Récréatifs ont également maintenant leur propre étiquette.

La seule plage accessible sans étiquette demeure la plage TOUS, ouverte à l'ensemble des membres. Joueurs avancés 3.5 et 4.0

Au cours de l'année, deux séances d'Intégration ont été réalisées chez Marcotte Sports.

Nous comptons maintenant un total de 137 joueurs avancés, répartis comme suit :

- **Niveau 3.5 : 65 joueurs**
- **Niveau 4.0 : 72 joueurs**

Pour l'année en cours, le Club ne procédera plus à des Intégrations pour les niveaux 3.5 et 4.0. Les membres qui souhaitent effectuer une nouvelle Intégration doivent communiquer directement avec Simon Cabana de chez Marcotte Sports.

Simon Cabana vous ajoutera à une liste d'attente, et dès qu'un groupe sera complet, il vous contactera pour planifier votre participation. Si vous réussissez votre Intégration, celui-ci nous transmettra le résultat, et vous serez automatiquement ajouté à la liste des joueurs avancés.

Non-annulations des réservations

Nous avons constaté que certains joueurs n'annulent pas leur réservation lorsqu'ils ne peuvent pas se présenter. Il est pourtant essentiel d'annuler, afin de libérer la place pour un autre membre.

En cas d'abus, le Conseil se réserve le droit d'évaluer la situation et de prendre les mesures appropriées. Parmi les options envisagées :

- **Retrait temporaire de l'étiquette pour une période d'une semaine**
- **En cas de récidive, imposition d'une pénalité financière**

Ces mesures visent uniquement à encourager un comportement responsable et respectueux envers l'ensemble des membres.

Formations et drills

Les formations et drills ont été très populaires en 2025 et le Conseil travaille actuellement à organiser une nouvelle série de formation pour l'année 2026.

Le Conseil a décidé que, cette année, des frais minimes seront exigés pour les niveaux Inter 2, 3.5, 4.0. Pour les niveaux Récréatif et Inter 1, la réflexion est toujours en cours.

Les frais demandés seront de 5 \$ ou 10 \$ ce qui permettra :

- **De mieux rémunérer les instructeurs,**
- **Et d'assurer la présence des participants, puisque nous avons constaté l'an dernier que certains membres ne se présentaient pas malgré leur inscription.**

Nouveaux terrains

Quatre nouveaux terrains seront bientôt disponibles à la patinoire La Salette, située près de l'école Bellefeuille. Les filets seront portatifs et demeureront sur place en tout temps.

Ces terrains seront ajoutés dans PEL, et cette patinoire deviendra un lieu idéal pour jouer, s'amuser, se pratiquer et même offrir des formations.

Nous avons également une excellente nouvelle, une fontaine d'eau pour remplir les bouteilles sera installée au Parc Optimiste.

De plus, un nouveau bac pour les objets perdus est maintenant en place au Parc Optimiste, juste à côté des supports à vélo. Les capitaines, les instructeurs ainsi que les membres du Conseil ont accès au code du cadenas. Si vous trouvez un objet perdu, veuillez simplement le déposer sur le coffre. Nous l'ouvrons ensuite pour y ranger l'objet de façon sécurisée.

Commanditaires et relations avec la Ville

Je tiens à remercier nos commanditaires qui sont :

- **Marcotte Sports**
- **Caisse Desjardins Rivière-du- Nord**
- **Fondation Experttech**

Je souhaite également remercier Jacques Marois pour son rôle de liaison auprès de la Ville au fil des ans. Son engagement et sa disponibilité ont grandement facilité nos communications.

Jacques Marois nous quitte et c'est désormais Guy Courteau qui assurera la relève comme représentant du Conseil auprès de la Ville. Nous le remercions à l'avance pour son implication dans ce rôle essentiel.

Ligues

- **La Ligue Action Pickleball est annulée pour 2026. Mario Plouffe m'a informée qu'il est possible qu'une nouvelle ligue voie le jour éventuellement pour les joueurs avancés. C'est un dossier à suivre.**
- **La Ligue Inter-Cité est maintenue pour 2026. Elle comprendra 4 rencontres à St-Jérôme ainsi que 2 rencontres avec St-Hippolyte, qui s'ajoute cette année. Sylvie Marin et Paul Désilets sont responsables de cette ligue.**

Tournoi annuel

Le 4 septembre 2005, notre tournoi annuel a réuni 148 joueurs.

Grâce à votre générosité, nous avons ramassé, un total de 6 000 \$, répartis comme suit :

- **3 000\$ remis à la Fondation de l'enfance**
- **3 000\$ remis au Book Humanitaire**

Un immense merci à tous pour votre contribution. Nous poursuivrons cette année encore à ces deux organismes, qui en ont grandement besoin.

Pour ce qui est du tournoi 2026, prévu en septembre, nous sommes actuellement en réorganisation. Jean-Luc Péloquin, qui coordonnait le tournoi depuis plusieurs années, ne peut malheureusement plus assumer ce rôle. Nous évaluons donc différentes options, que ce soit un nouveau plan d'organisation ou une modification de la formule. C'est un dossier en évolution, et nous vous tiendrons informés.

Sécurité – DEA

Un DEA est maintenant disponible au Parc Optimiste. Il est situé dans le cabanon, porte droite. Les capitaines, les instructeurs ainsi que les membres du Conseil ont accès au code du cadenas. Vous pouvez sortir le DEA à votre arrivée et le remettre dans le cabanon lorsque vous avez terminé.

Au Parc La Source, il n'y a pas de DEA pour le moment.

À l'automne 2025, 16 membres ont suivi une formation, et plusieurs autres possèdent déjà leur accréditation RCR/DEA.

Deux nouvelles formations sont prévues, soit le 21 et 28 mai 2026.

Étiquette de bagage

Une étiquette de bagage sera remise à chaque membre afin de permettre l'identification de votre sac en cas d'urgence. Nous vous invitons à compléter les informations au recto et au verso du carton, afin de nous aider à intervenir rapidement si une situation le nécessite.

Code d'éthique

Des modifications ont été apportées au Code d'éthique et ont été approuvées par le Conseil d'administration.

Ajout au Code Éthique Pickleball St-Jérôme - ligne de conduite pour formation des groupes et ligues du Club - pour les capitaines et pour les membres qui participent au groupe.

Ce document mis à jour sera disponible sous peu sur la page d'accueil de PEL ainsi que sur notre site WEB.

Annonce personnelle

Je débute cette année ma dernière année de mandat au sein du Conseil d'administration, et je ne renouvellerai pas mon mandat en mai 2027.

Je siège au Conseil depuis la fondation du Club en 2017, et l'an prochain marquera les 10 ans du Club, un moment naturel pour passer le flambeau à la personne qui me succédera.

Mot de clôture

Merci à tous les membres, ainsi qu'à l'ensemble des administrateurs, pour votre engagement, votre soutien et votre passion.

Picklement vôtre,
Michèle Jarry

6. Présentation des rapports financiers au 31 mars 2026 par Gilles Vanier, trésorier

Tous les membres ont en main une copie des résultats financiers des années 2024 et 2025, ainsi que les trois premiers mois de l'année 2026.

Gilles Vanier, trésorier du Club, en fait le résumé et présente les explications concernant les revenus et les dépenses, afin d'assurer une compréhension transparente et complète de la situation financière du Club.
(document en pièce jointe)

7. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection (au besoin)

NON requis.

8. Élection des administrateurs

Cinq postes d'administrateurs dont le mandat arrivait à terme cette année pour un renouvellement.

Un bulletin de mise en candidature a été transmis à tous les membres en règle du Club, dans les délais prévus aux Règlements généraux. Une candidature a été reçue, soit celle de Lainy Durocher, également déposée dans les délais et appuyée par un membre en règle.

Nous avons donc six candidatures au total. Toutefois, Lainy Durocher s'est volontairement désistée de sa candidature. Ainsi, ce soir nous avons cinq postes à combler pour cinq candidats.

Michèle Jarry propose une résolution pour procéder à l'élection de ces cinq administrateurs.

Il est proposé ce qui suit : compte tenu qu'il y a cinq postes d'administrateur vacants au sein du Conseil d'administration et que cinq candidatures ont été transmises par écrit à la secrétaire du Club avant le 9 mai 2026 soit :

- **Jean-Luc Péloquin**
- **Sylvie Marin**
- **Denise Pichette**
- **Estelle Pimparé**
- **Odette Huard**

Il est proposé que ces candidats soient élus à main levée lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 14 mai 2026.

Michèle Jarry demande à chaque candidat s'il est toujours intéressé à occuper un poste d'administrateur pour un mandat de deux ans au sein du Conseil. Chaque candidat confirme son intérêt.

L'assemblée procède alors au vote et élit par acclamation les cinq candidats au poste d'administrateur du Club de Pickleball St-Jérôme.

9. Présentation des administrateurs pour 2026-2027

Michele Jarry présente les administrateurs du Conseil d'administration du Club de Pickleball St-Jérôme pour 2026-2027 soit :

- **Jean-Luc Péloquin**
- **Sylvie Marin**
- **Denise Pichette**
- **Estelle Pimparé**
- **Odette Huard**

Félicitations aux membres élus pour un mandat de deux ans au sein du Conseil d'administration du Club de Pickleball St-Jérôme.

Le Conseil d'administration se réunira immédiatement après la présente assemblée afin de procéder à l'élection des titulaires des postes de président, vice-président, secrétaire et trésorier.

10. Période de questions et suggestions

Plusieurs questions sur le système d'étiquettes et les niveaux des plages de jeux lesquels ont été répondus par les membres du conseil à la satisfaction des membres.

Avec maintenant 543 membres, et la majorité souhaitant jouer entre 10 h et 12 h, il devient impossible d'accommoder tout le monde dans les mêmes plages.

Odette Huard mentionne qu'il est important de vérifier la veille ou le matin même les mises à jour publiées sur Facebook Membres, car les ajustements y sont annoncés. Le club fait tout son possible pour que les terrains soient pleins en tout temps, dans l'intérêt de tous les membres.

Une nouveauté importante cette année, lorsqu'une plage horaire est complète, il est maintenant possible de cliquer au bas de l'écran pour se mettre en attente. En vous inscrivant sur tous les terrains de votre niveau, dès qu'une place se libère, vous recevrez automatiquement un courriel de confirmation. Lorsque vous recevez ce courriel, il est important de retirer votre nom de toutes les listes d'attente restantes.

Plusieurs plages Inter 1/Inter 2 combinées permet aux joueurs Inter 1 de progresser. On demande s'il serait possible d'avoir également des plages Inter 2/3.5 combinées. A ce jour, aucun membre avancé ne s'est inscrit à ces plages. Toutefois, cela pourra être réessayer d'ajouter des plages Inter 2/3.5, selon la demande et la disponibilité des terrains. Les membres qui ont des demandes particulières concernant un niveau ou une plage horaire peuvent écrire directement à l'adresse suivante : à info@pickleballstjerome.ca

On soulève le point qu'il devrait y avoir une pénalité pour les membres qui ne se présentent pas à une plage horaire pour laquelle ils sont inscrits. Le club a déjà commencé, l'an dernier, à envoyer des avertissements via Messenger aux membres qui réservent sans se présenter.

- **Lors d'un premier manquement, une chance est laissée au membre.**
- **En cas de deuxième ou troisième absence non justifiée, le membre pourrait perdre son étiquette de niveau pour une période déterminée.**
- **Une pénalité financière pourrait également être envisagée si les comportements persistent.**

Il est essentiel que les membres retirent leur nom, même lorsqu'il pleut. **En résumé : si je n'y vais pas, j'enlève mon nom.**

Une amélioration à venir, les membres pourront bientôt retirer leur nom jusqu'à une heure avant le début de la plage. Après ce délai, il ne sera plus possible de se désinscrire. Elle rappelle que certains membres viennent de loin, et que ces règles visent avant tout à assurer respect et équité pour tous.

Si un membre réserve pour 2 plages de deux heures, il doit rester pour la durée complète. Si ce n'est pas possible, il est préférable de ne pas réserver cette 2^e plage, afin de laisser la place à d'autres membres qui souhaitent réellement jouer pendant toute la période. On vous demande de réserver le matin même pour la 2^e plage de 10 h si toujours de la place. Cette approche vise à assurer une équité entre les membres.

Les 4 terrains de la patinoire La Salette pourront être mis sur PEL quand cela va être lignée en juin. La majorité des plages va être du Pickleball libre.

La répartition se fait au prorata du nombre de membres dans chacun des niveaux. Ainsi, plus un niveau compte de joueurs, plus le nombre de plages qui lui est attribué sera proportionnel à cette réalité.

- **Si certains terrains ne se remplissent pas, on peut ajuster un terrain la veille pour répondre à la demande.**
- **Toutefois, ces ajustements sont temporaires, elle revient toujours à l'horaire initial une fois la journée terminée.**
- **Odette effectue des changements uniquement lorsque des terrains demeurent vides, afin d'optimiser l'occupation.**

Guy Courteau remercie chaleureusement Jacques Marois pour son engagement, soulignant qu'il a joué un rôle essentiel comme pont entre le Club de Pickleball Saint-Jérôme et la Ville.

Les membres qui sont déjà non-résidents conservent leur priorité et peuvent donc rester membres sans problème. Il est important de respecter la période d'inscription prévue et annoncée pour le renouvellement afin de maintenir son statut.

11. Levée de la séance

Michèle Jarry, présidente de l'assemblée confirme la levée de la réunion vers 20h00.

Proposé par Sylvie Longré et secondé par Sylvie Marin.

Tirage de prix de présence

Nous avons des cadeaux de notre commanditaire Marcotte Sports soit 5 certificats cadeaux. 4 cartes de formation de 1 heure de formation avec les instructeurs Guy Hétu, Mario Plouffe, Sylvie Danis et Odette Huard. 1 casquette, 3 porte-balles et autres prix.

CLUB DE PICKLEBALL SAINT-JÉRÔME ÉTATS DES RÉSULTATS PÉRIODE DE 12 MOIS - 2024 et 2025 PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER au 31 MARS 2026				
		2024	2025	2026
REVENUS				
	Cotisations et revenus de formation	22 779,83	21 841,82	2 286,57
	Commandites	2 000,00	500,00	0,00
	Revenus intérêts	7,60	7,60	0,00
	Revenus de formations extérieures	391,80	925,00	0,00
	Vente équipements	4 698,00	2 495,00	200,00
	Location filets		505,00	0,00
	Excédent sur formation		120,00	0,00
	Cotisation tournoi	1 562,60	3 290,24	0,00
	Moitié-Moitié	1 001,00	1541,00	0,00
	Encan chinois		910,00	0,00
	Dons tournoi	1 210,00	830,00	0,00
		33 650,83 \$	32 965,66 \$	2 486,57 \$
DÉPENSES				
	FPQ	4 280,00	0,00	0,00
	Frais bancaires	49,29	58,65	8,85
	Fêtes septembre	410,13	692,94	0,00
	Honoraires Webbist Multi	750,00	1 000,00	216,00
	Frais bureau	1 229,56	2 752,57	262,00
	Achat équipements	1 624,57	3 196,01	500,28
	Formation administrateurs	43,66	63,41	0,00
	Formation instructeurs	2 550,42	1 812,35	0,00
	Formation membres		1 360,00	29,40
	Remboursement frais formation	4 243,67	979,37	0,00
	Remboursement cotisation	(20,00)	25,17	0,00
	Impôt entreprises	38,00	37,00	3,00
	Dons pour formation		0,00	0,00
	Assurances BSL	543,52	1765,98	0,00
	Achat chandails/Promo/Balles	11 304,06	2 515,58	0,00
	Dépenses tournoi	2 123,12	6 000,00	0,00
	Dons tournoi	4 670,00	760,00	0,00
	Moitié-moitié	500,00	0,00	0,00
	Services aux membres		0,00	1 587,00
		34 340,00 \$	23 019,03 \$	2 606,53 \$

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		(689,17) \$	9 946,63 \$	(119,96) \$
SURPLUS AU DÉBUT		16 719,37 \$	16 030,20 \$	25 969,23 \$
SURPLUS À LA FIN (Solde en banque)		16 030,20 \$	25 969,23 \$	25 849,27 \$
Cotisations transférées dans la bonne année (pour information)				
	Cotisations perçues l'année précédente	7 674,24 \$	12 655,34 \$	16 527,84 \$
	Cotisations pour l'année suivante	12 655,34 \$	16 527,84 \$	0
	Total des cotisations de l'année	17 98,73 \$	17 969,32 \$	18 814,41 \$
	Solde en banque pour l'année	3 74,86 \$	9 441,39 \$	25 849,27 \$